

SERRALONGUE notre village

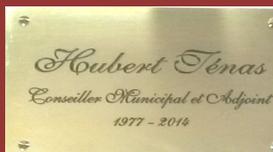


Canigou

Sur tes sentiers rocheux,
seul, l'isard s'aventure,
Sur tes sommets brillants
l'aigle seul peut planer.
La fleur qui t'embellit est
plus blanche et plus pure...
Elle est si près du ciel qu'on
ne peut l'y chercher.

Mais je veux, cependant,
tenter la rude course ;
Je veux, jusqu'à ton faite,
arriver, triomphant,
Cueillir la blanche fleur qui
naît près de la source
Et qui se mire à ton cristal
étincelant..

Abdon POGGI



Sommaire

Le mot du Maire	2
Vie municipale.....	3
Liste des délibérations.....	8
Communication.....	9
Vie Associative.....	11
Etat civil	15

Chers amis,

Le 19 septembre l'association des maires de France nous a demandé de réagir face au désengagement de l'Etat et à la réduction de 30% de ses dotations. J'ai donc organisé une réunion publique au cours de laquelle j'ai expliqué aux participants ce que cela représentait pour la commune : Baisse des taux des subventions, disparition des SIVOM, en fin d'année budgétaire 2014 baisse des bases, départ de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer vers Perpignan et instruction de l'urbanisme par les agents payés par la communauté des communes, mise en place des nouveaux rythmes scolaires, baisse de la taxe sur les green à Falgos, accessibilité obligatoire à tous les bâtiments recevant du public etc....

Je laissais entrevoir les effets de la loi NOTRE, projet portant nouvelle organisation territoriale de la République. Si nous ne sommes pas obligés de nous regrouper avec la communauté des communes voisine, parce que nous sommes en zone de montagne, nous sommes quand même concernés dans un avenir proche par deux mesures :

- **GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)**: fond pour entretenir les ruisseaux. Cette taxe sera payée par tous les contribuables à partir du 1er janvier 2018.
- La gestion de l'eau et de l'assainissement sera transférée « obligatoirement » à la communauté du haut Vallespir le 1er janvier 2020 (optionnelle 1er janvier 2018).

Que restera-t-il à nos communes ?

Un petit point sur les travaux.

***Le multiple rural**. Nous avons reçu la notification de la subvention demandée au **FISAC**, (*Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce*.) elle est de **62 228€**. Grâce aux interventions répétées auprès des candidats aux élections cantonales, et à Mme la secrétaire d'état, la subvention du Conseil Général de **40 395€** attribuée sous forme de prêt en 2013, s'est transformée en deux subventions de **28 800€** et **60 000€**. Le 16 décembre, le Pays Pyrénées Méditerranée et la Région vont signer la mise en place des fonds Européens. Nous pourrions demander une subvention au programme FEADER, d'un montant de **60 940€**. Avec cette dernière nous aurons atteint 80% du montant des travaux.

***Les travaux sur la courtine de la tour médiane de Cabrenç**. Le permis de construire instruit par Mr Morin, architecte du patrimoine, a été envoyé à la DRAC à Montpellier et aux bâtiments de France à Perpignan. Parallèlement des demandes de subventions ont été déposées à la DRAC et au Pays d'art et d'histoire du Tech et du Ter. (Programme Européen POCTEFA). La subvention attendue est de **8 677,00€**, soit 65% de **13 350,00€**, coût total des travaux.

L'année 2016 va commencer par le recensement de la population de la commune.

Pendant le mois de janvier, Mme Jeannette JEANSON (coordinatrice) et Mme Nadine IGLESIAS (agent recenseur) vont passer dans les foyers afin de recueillir un maximum de renseignements. Je vous demande de leur faciliter la tâche et de bien vouloir répondre à leur questionnaire. Plus les données récoltées seront précises, plus le recensement sera complet et performant.

Le 11 novembre dernier, avec Betty, dans la salle des mariages, nous avons dévoilé la plaque « Hubert TENAS, conseiller municipal et adjoint de 1977 à 2014 ». Cette cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion, s'est déroulée en présence de la famille et de nombreux adjoints et conseillers municipaux qui ont œuvré aux cotés d'Hubert pendant ces 37 années qu'il a servi sa commune.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une bonne et heureuse année 2016.

BON ANY 2016

Bien amicalement à tous.



Jean-Marie BOSCH
Maire de Serralongue

15^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 31 juillet 2015 :

1. Prêt pour le multiple rural :

Gérard PIRON présente une étude pour les prêts à faire pour le projet du multiple rural suite à échanges avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. 150 000 et 200 000 sur 15 ans et sur 20 ans. Les prêts sur trimestrialité sont plus intéressants que par annuités.

	150 000				150 000			
	15 ans				20 ans			
	Trimestrialité	Taux	Annuité		Trimestrialité	Taux	Annuité	Taux
Crédit Agricole	3 012,11 soit 12 048,44	2,53%	12 365,89	2,78%	2 464,11 soit 9 856,44	2,84%	10 166,44	3,09%
Caisse d'Epargne	3 037,87 soit 12 151,48	2,65%	12 275,96	2,68%	2 488,91 soit 9 955,64	2,95%		
	200 000				200 000			
	15 ans				20 ans			
	Trimestrialité	Taux	Annuité		Trimestrialité	Taux	Annuité	Taux
Crédit Agricole	4 016,15 soit 16 064,60	2,53%	16 487,86	2,78%	3 285,49 soit 13 141,96	2,84%	13 555,25	3,09%
Caisse d'Epargne			16 367,95	2,68%	3 318,55 soit 13 274,20	2,95%	13 418,30	2,98%

A 2,78% et 2,68%, il faut réfléchir à souscrire aujourd'hui car les taux sont bas et démarrer les remboursements de prêts en 2016. Le vote pour l'emprunt sera mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil municipal.

2. Modification des statuts du SYDEEL

M. le Président indique que les statuts du Sydeel66 ont été modifiés en 2010, ils ne tiennent plus compte aujourd'hui de l'évolution de la législation au niveau énergétique et de l'émergence des besoins nouveaux des collectivités. Soucieux de s'adapter à ces évolutions, le Sydeel66 a mené une réflexion afin d'améliorer tant sur le plan organisationnel que juridique et réglementaire, son intervention au profit de ses collectivités membres dans le domaine de l'énergie mais aussi au niveau de la maîtrise des consommations d'énergies et de développement des infrastructures pour les bornes de recharges électriques.

Les propositions de modification des statuts ont pour but d'apporter des services complémentaires avec le transfert de nouvelles compétences optionnelles liées notamment à la transition énergétique, les communes restant toujours libres de leur choix. M. le Président aborde ainsi point par point, chacune des modifications qui sont apportées aux statuts actuels du SYDEEL66 entérinés par arrêté préfectoral N° 2011013-0001 du 13 Janvier 2011.

Pour voir le détail des modifications, le compte rendu de réunion est disponible sur le site du SYDEEL : www.sydeel66.com

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Syndicat des langues catalanes /cotisation 2015/Décision Modificative

La question est posée sur la traduction des noms de rues et la Mairie en catalan. Le conseil municipal est toujours défavorable. Concernant les cours de catalan, nous avons reçu une facture de 69,90 euros. Ce montant n'ayant pas été provisionné, une décision modificative doit être prise pour crédit le compte correspondant de l'article 61522 à l'article 6554 pour un montant de 70,00 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2ième classe.

En vue du remplacement d'un agent qui part à la retraite, nous devons créer un poste d'Adjoint Administratif de 2eme classe

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5. Convention Météo France

En 2005, Météo France a implanté une station automatique dans le cadre de son réseau d'observation de surface. La commune a mis à disposition un terrain de 72 m2 au lieu dit « Soula d'en Pagot ». La convention avait été signée pour une durée de 10 ans. Aujourd'hui, la convention doit être refaite et nous pouvons augmenter la cotisation de Météo France qui était de 295 euros par an. Le conseil municipal fixe le loyer annuel à 350 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6. Rétrocession de concession de funéraire/caveau :

Mme Joelle MARQUES a fait une demande de rétrocession de concession funéraire pour un montant de 755,84 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7. Tarifs cimetière

Reporté



8. Achat cases columbarium

Tous les casiers cinéraires construits au jardin du souvenir ont été vendus. Pour satisfaire la demande, nous devons faire construire de nouveaux casiers cinéraires. Le conseil municipal décide de fixer le prix de vente à 465 euros.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

9. Charte forestière Pays Méditerranée/Elus référents

Il faut un élu pour aller aux réunions du Pays Méditerranée pour la commission charte forestière : Mr Gérard PIRON, suppléant : Mr Philippe JUANOLA.

Désignation à l'unanimité

10. TCFE (Taxe consommation Finale d'Electricité) 2016

M. le Président du SYDEEL a expliqué lors de la réunion du 12/06/2015 que la Loi du 29 Décembre 2014 de finances rectificatives simplifie les règles de fixation des coefficients multiplicateurs de taxe locale sur les consommations finales d'électricité, en limitant le nombre de valeurs pouvant être choisies par les collectivités exerçant la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité.

Depuis la réforme de 2011 qui a assis la taxe non plus sur les factures, mais sur les quantités consommées en mégawatheure, la limite supérieure a été actualisée chaque année en fonction de l'inflation. Pour rappel, le comité syndical s'est prononcé chaque année pour fixer et actualiser le taux unique depuis qu'il perçoit la taxe communale sur la consommation finale d'électricité pour les Communes jusqu'à 2000 habitants. Le taux unique en vigueur voté par délibération du 24 Juin 2014 s'élève à 8,44.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, a décidé de fixer le coefficient multiplicateur unique pour la taxe communale sur la consommation finale d'électricité à 8,50.

16^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 04septembre 2015 :

1. Souscription d'un emprunt (Prêt multiple rural) :

Il fallait bloquer la subvention du conseil régional : nous n'avons pas le droit de la reporter et devons commencer à présenter des factures. Nous avons donc fait passer les études déjà effectuées sur cette subvention. Il en est de même pour la DETR de cette année pour l'accessibilité via l'achat de tubes pour la main courante de la salle des associations. Concernant le dossier de demande du conseil départemental, nous n'avons pas de retour d'information suite à l'envoi. Après relance, le conseiller départemental nous a précisé que c'était à l'ordre du jour de la prochaine commission. Mr le Maire a rappelé Mr Aylagas pour qu'il remette une pique à Madame la secrétaire d'état au commerce pour la subvention FISAC.

Cette semaine le dossier EUROPE va être envoyé.

Gérard PIRON représente son étude pour les prêts à faire pour le projet du multiple rural suite à échanges avec le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne. 150 000 et 200 000 sur 15 ans et sur 20 ans.

Fin 2015, nous avons un prêt qui se termine.

Le conseil municipal vote pour un emprunt de 200 000€ sur 15ans de façon à bloquer le taux de 2,53% avec le Crédit Agricole en trimestrialité.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Chemin rural n°06 (Serralongue-La Fargasse)

Le nouvel acheteur de la Fargasse est venu en Mairie pour voir si il serait possible d'élargir le chemin rural n°06 (Serralongue-La Fargasse) de façon à ce qu'il puisse avoir accès à son domicile plus directement. Le conseil municipal ne peut pas engager de travaux sur ce chemin rural. L'accès est possible sur le chemin en l'état. A confirmer : droit de passage existant déjà sur le chemin forestier de la route de la Couillade.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Réunion publique du 19 septembre 2015

L'association des Maires et des adjoints demande de faire une réunion publique afin d'expliquer les pertes de financement à nos concitoyens (désengagement de l'état au niveau service, gendarmerie ...). Sous le nom de « J'aime ma commune », cette journée nationale d'action sera organisée le 19 septembre 2015. A Serralongue, la réunion aura lieu à 16h sous forme de réunion publique.

4. Panneaux signalétiques en catalans

Suite aux travaux menés par la Commission Espace public du SIOCCAT, animé par Jaume Taurinya –mairie de Baillestavy, une enquête portant sur la présence de la langue catalane dans l'espace public communal a été menée. Les résultats de cette enquête permettront de mieux cerner les attentes mais également d'affiner les futurs choix budgétaires afin de rendre visible la langue catalane. Dès lors, il s'agit de la promouvoir par une large diffusion dans l'espace public : signalisation, vie communale, supports de communication, toponymie. Cette visibilité doit aussi être considérée comme un outil d'initiation au catalan afin d'attirer et d'inviter un plus large public à s'y intéresser.

Serralongue fait remonter que les panneaux signalétiques en bilingue nous intéressent. Reste à voir s'il y a un coût pour la commune ou si c'est pris en charge par le syndicat.

Exemple de Baillestavy :



17^{ème} réunion du conseil municipal du vendredi 02 octobre 2015 :

1. Demande de Subvention Européenne (Bistrot de Pays)

Le conseil municipal délibère pour la demande de subvention européenne avec le plan de financement suivant

Dépenses HT	Montant HT/€	Recettes	Montant HT/€
Maitrise œuvre	54 836	DETR	72100
Missions		Conseil Régional	89000
		Conseil Départemental	89000
TRAVAUX	474 000	LEADER	93951
		FISAC	77785
		Emprunt 20%	107000
	528 836		528836

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Décision modificative du budget N° 03 (Rétrocessions)

Les crédits prévus dans le cadre des rétrocessions de concessions funéraires étaient de 1900 euros.

Suite à la demande de rétrocession de Mme MARQUES, il faut réactualiser le compte et effectuer un transfert de compte de 600,00 euros du compte « entretien de bâtiments » au compte « autres charges exceptionnels »

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Traitement informatique des paies du personnel et élus par le centre de gestion des Pyrénées Orientales

Le traitement informatique des paies du personnel et élus va être transféré au centre de gestion des Pyrénées Orientales. Les bulletins de paies seront rédigés par la Mairie mais la mise en forme de la fiche de paye sera faite par le centre de gestion. Le conseil municipal doit délibérer pour transférer ces travaux au centre de gestion.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Mutualisation du service de l'eau et de l'assainissement

En 2020, l'eau et l'assainissement vont passer à la Communauté des Communes du Haut Vallespir (CCHV). Pour anticiper, en 2018 nous allons à transférer des éléments. Un dossier d'état des lieux doit être monté et envoyé au conseil départemental. Une étude sera faite sur le transfert des moyens matériels et personnel.

5. Ad'ap : Point sur l'accessibilité communale et intercommunale

Nous avons jusqu'au 27 septembre pour déposer les dossiers de demande d'approbation d'un agenda d'accessibilité programmé (Ad'ap) : aménagement des WC publics, rampe d'accès à la mairie, rampe d'accès à la salle polyvalente. Il y a eu 2 demandes de dérogation pour l'accès à l'Eglise et l'accès à la Poste pour lesquels le coût des travaux est supérieur à la rentabilité.

La communauté des communes du Haut Vallespir a fait de même pour l'accessibilité (250 000€) pour l'ensemble des bâtiments intercommunaux. Les travaux sur la cantine et la salle des associations (bibliothèque et cyberbase) seront effectués début 2016.

6. Compte rendu du Conseil Communautaire de St Laurent de Cerdans

Fond de concours : la CCHV a inscrit au budget 572 677 euros pour les communes qui en ont fait la demande. Création d'un observatoire fiscal : réunion sur la révision sur les bases locatives. Un correspondant fiscal a été désigné : Mr Philippe NORMAND. Le conseil municipal est d'accord pour partir sur ce procédé.

18^{ème} réunion du conseil municipal du mardi 10 novembre 2015 :

1 - Décision modificative du budget N° 04

Suite à l'annulation d'un Permis de construire, le remplacement de matériels et des travaux de réhabilitation, la commune ne dispose pas de crédits suffisants aux chapitres 10 et 21. Les crédits prévus étant insuffisants, il convient d'effectuer des transferts. Délibération : vote POUR à l'unanimité

2 - Pépinière Départementale / Dossier de demande de remise de plants

Le conseil municipal délibère pour la demande de remise de plants. Une note à l'attention de la population pour participer au fleurissement du village a été faite. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3 - Travaux de conservation et de mise en sécurité de la Tour Médiane de Cabrenç

Mr Le Maire présente le projet de mise en sécurité et de conservation des vestiges de la courtine d'entrée de la tour médiane de Cabrenç. Afin de mener à bien cette opération, Mr Le Maire propose de solliciter l'aide de la Direction Départementale des Actions Culturelles du Languedoc Roussillon (DRAC) et du GECT (groupement européen de coopération territoriale) Pays d'Art et d'Histoire à travers la candidature transfrontalière aux fonds européens POCTEFA (Programme de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre)

Subvention POCTEFA espérée : 8 677,50€ et Subvention DRAC espérée : 3 337,50€ pour un financement total de 16 020,00€. Délibération : vote POUR à l'unanimité

4 - Dossier POCTEFA PAHT / Dossier de demande de Subvention Tour Médiane.

Le conseil municipal doit voter pour autoriser Mr Le Maire à faire le dossier de demande de subvention dans le cadre du POCTEFA PAHT.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

5 - Prescription de la révision du Plan d'occupation des Sols en Plan Local d'urbanisme

Le POS est valable jusqu'au 1er janvier 2016. Une première réunion a eu lieu avec les 2 adjoints. Nous sommes obligé de passer d'un POS à un PLU. Le conseil municipal doit voter son engagement à faire évoluer le POS.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6 - Recensement 2016 : création d'un emploi d'agent recenseur.

Il faut créer un poste d'agent recenseur non titulaire pour faire face à des besoins occasionnels pour la période allant de mi-janvier à mi-mars 2016. Le conseil municipal délibère pour la création de ce poste et pour la rémunération ci-dessous :

- 1,71€ par formulaire « bulletin individuel » rempli
- 1,13€ par formulaire « feuille logement » rempli
- 16,16€ par séance de formation
- 100,00€ pour frais de déplacement (forfait)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7 - ONF/ Présentation de l'aménagement de la forêt communale

Présentation du plan d'aménagement de la forêt communale de Serralongue. Il est valable de 2016 à 2035.

L'ONF (Office National des Forêts) proposera chaque année un programme de coupe de bois. Un bornage est nécessaire pour se mettre à jour. Le coût du bornage est de 1490 euros. Certains membres du conseil jugent ce coût trop élevé.

Délibération : la délibération est ajournée



19^{ème} réunion du conseil municipal du samedi 12 décembre 2015 :

1 - Décision modificative N°05

Suite à la réception de la taxe locale d'équipement pour l'immeuble DELOS à régler en 2105, la commune ne dispose pas des crédits suffisants au chapitre 10 pour la régler. Il en est de même pour le chapitre 23 article 231 opération n°169 (travaux de réhabilitation sécurisation). Il convient donc de transférer la somme de 4800 euros du chapitre 23 article 231 opération n°173 (rénovation terrain de tennis) vers les chapitres précédents.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2 – Schéma de mutualisation

Dans le cadre de la communauté des communes du Haut Vallespir, il convient d'écrire un « schéma de mutualisation » qui récapitule les « faire ensemble » déjà en vigueur. Ce schéma ne doit en aucun cas mettre en péril l'intégrité de nos communes et la responsabilité propre de chacun des Maires. Ce schéma définit le cadre de la mutualisation, la présentation institutionnelle de la CCHV, la présentation institutionnelle du territoire, l'état des lieux des ressources humaine sur le territoire et le point à date de la mutualisation (les compétences transférées, la constitution d'un service commun, la mise à disposition de personnel, la mise à disposition de moyens, la mutualisation horizontale (ponctuelles), la mutualisation supra et extra communautaire (pays d'art et d'histoire transfrontalier, Pays Pyrénées Méditerranée, Syndicat Mixte Canigo Grand site, le SYDETOM) et enfin les perspectives de mutualisation (Ingénierie, commande publique, communication, ressources humaines, social ..).

Pour l'eau et l'assainissement, la CCHV nous demande les mêmes données.

La délibération porte sur le principe du schéma de mutualisation.

Délibération : vote POUR : 6 - CONTRE : 0 - ABSTENTION : 5

3 - Motion sur l'avenir de l'élevage et du pastoralisme

Le conseil municipal délibère pour soutenir les demandes des éleveurs portées auprès de la Ministre de l'agriculture par Ségolène NEUVILLE, ainsi que les initiatives départementales et régionales par le maintien d'une politique de gestion des territoires laissant sa place à l'activité agricole, à l'installation de jeunes agriculteurs et à la prévention des incendies par le pastoralisme.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

4 – Aménagement de la forêt communale

Le conseil municipal doit délibérer sur le contenu du plan d'aménagement de la forêt communale de Serralongue. Deux points sont en suspend : la limite de clôture entre Mr Ramage et la commune ainsi que la parcelle qui n'avait pas été revue entre notaires (problème de limite de propriété à mettre à jour). Rappel : Le bornage est nécessaire pour se mettre à jour. Le coût du bornage est de 1490 euros. Certains membres du conseil avaient jugé ce coût trop élevé. Ces deux points seront traités ultérieurement à la délibération qui concerne uniquement l'approbation du plan d'aménagement valable de 2016 à 2035. L'ONF (Office National des Forêts) continuera à gérer notre forêt.

Délibération : vote POUR : 9 - CONTRE : 0 – ABSTENTION : 2

5 – Ligne de trésorerie de 50 000 euros

Le conseil municipal doit délibérer pour un emprunt dans l'attente des subventions du projet multiple rural d'un montant de 50 000€ sur 24 mois au taux fixe de 2,16 %.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

6 – Subvention sénatoriale : rénovation du terrain de tennis :

Mr le sénateur François CALVET nous demande de lui renvoyer une délibération réactualisée pour la rénovation du terrain de tennis. Le sénateur nous accorde 5000,00€ pour ce projet.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

7- Prix de la mise en valeur du patrimoine :

Le conseil départemental a décerné à la commune de Serralongue le prix de la mise en valeur du patrimoine ex-æquo avec la commune de Ballestavy.

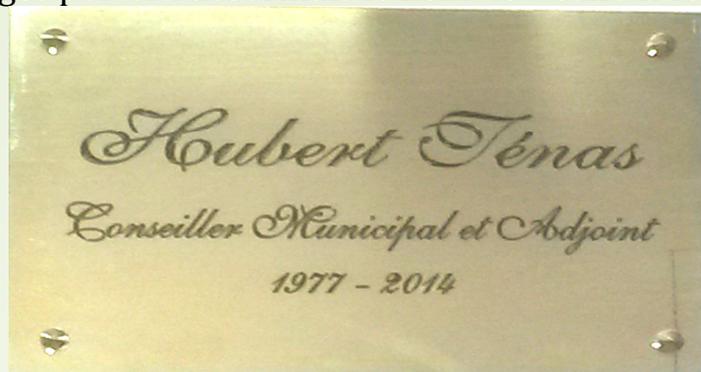


Délibérations 2015 N° 028 au N° 049		
N°028	Approbation de la modification des statuts du syndicat départemental d'énergies et d'électricité des Pyrénées Orientales (SYDEEL 66)	31/07/2015
N°029	Renouvellement de la convention entre Météo-France et la commune de Serralongue	31/07/2015
N°030	Création d'un poste d'Adjoint Administratif de 2° classe. Tableau des effectifs	31/07/2015
N°031	Rétrocession d'une concession funéraire/caveau	31/07/2015
N°032	Décision Modificative N°02/ SYOCAT	31/07/2015
N°033	Achat de casiers cinéraires	31/07/2015
N°034	Souscription d'un emprunt Multiple Rural	04/09/2015
N°035	Multiple rural del Canigo/ Bistrot de Pays/ logements communaux. Demande de subvention Européenne	02/10/2015
N°036	Confection des paies informatiques des agents de la collectivité et indemnités des élus par le centre de gestion	02/10/2015
N°037	Décision modificative N°03/ Rétrocession	02/10/2015
N°038	Décision modificative N° 04/ Taxe aménagement et immobilisations corporelles	10/11/2015
N°039	Pépinière Départementale 2015	10/11/2015
N°040	Tour Médiane de Cabrenç : Travaux de conservation et mise en sécurité	10/11/2015
N°041	Tour médiane de Cabrenç/ Candidature transfrontalière au fonds européen POCTEFA du GECT Pays d'Art et d'Histoire	10/11/2015
N°042	Prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme / Définitions des modalités de concertation	10/11/2015
N°043	Recensement de la population 2016 : Création d'emploi d'agent recenseur et rémunération	10/11/2015
N°044	Décision Modificative N° 05/ Dépense d'investissements	12/12/2015
N°045	Schéma de Mutualisation	12/12/2015
N°046	Motion sur l'avenir de l'élevage et du pastoralisme dans les piémonts des Pyrénées-Orientales	12/12/2015
N°047	Aménagement de la forêt communale de Serralongue	12/12/2015
N°048	Souscription d'un emprunt court terme / Multiple Rural	12/12/2015
N°049	Rénovation du Terrain de Tennis / Pla de financement	12/12/2015

Hommage à Hubert TENAS :

Le maire Jean-Marie Bosch et son conseil municipal ont souhaité rendre hommage à Hubert TENAS, ancien conseiller municipal et adjoint décédé en mai dernier des suites d'une longue maladie. Elu pour la première fois en 1977, il restera dévoué à la commune pendant 37 ans.

La salle des mariages portera désormais le nom de « salle Hubert TENAS ».



Projet du Millénaire :

Préparation du Millénaire : compte rendu de la réunion du 28 novembre 2015

Présents : J.M. Bosch, C. Bosch, J. Casadessus, J.P. Comaills, J. Jeanson, R. Magna, D. Piron, G. Piron, R. Pons, E. Roig, C. Sivieude,- Absents : R. Careras, L. Hillary, P. Juanola, J.P. Juanole, L. Lecointe, D. Lepigeon, F. Olive, J. Olive et JM. Serdane.- Participants : une douzaine d'habitants de Serralongue.

1 - Bilan 2015 :

Deux rifles ont été réalisées pour faire rentrer des fonds (janvier et août).

Point sur les actions : Les boîtes à idées : peu de retour pour l'instant.

A ce jour, il est prévu :

- Une pièce médiévale par la troupe Le théâtre arlésien d'Arles s/Tech
- Atelier de couture pour les costumes
- Une sardane composée spécialement pour le Millénaire
- Une messe sera célébrée par l'évêque le dimanche 19 août
- Ferronniers d'art : élaboration d'une œuvre en fer forgé dédié au village, inauguration prévue lors de l'événement.
- Création d'un bas-fourneau et démonstration de réduction de fer avec des techniques médiévales
- Un espace consacré au Millénaire a été mis en place sur le site internet de Serralongue

Idées mentionnées :

- Vente d'objets avec logo
- Mettre en place une monnaie d'échange spécialement conçue pour la durée de la manifestation afin de limiter les échanges d'argent : prévoir des caisses d'échanges.

2 - Propositions

- Corefocs : Groupe de percussionnistes avec 12-15 personnages « Diable » (environ 30 pax). Les artistes déambulent dans les rues, pétards. Durée 30 à 45 mn. Coût env. 2 500 €. Passage de nuit. (à voir à Prats à la fête de l'Ours).

- Luc Devot : Président d'une compagnie médiévale « la mesnie des turlupins » XIII eme (10 pax) ; aspect pédagogique, enluminures, jeux plateau, campement ; il propose également des patrons de costumes.

Un cahier des charges avec demande de devis sera demandé.

- Thématique fête médiévale sur 3 jours : 1^{er} jour : dédié à la tradition catalane - 2 jours : histoire locale de Hug Guillem (usurpation du fief suivi de la reconquête puis victoire) avec 1^{er} jour, des combats et 2^{ème} jour, la victoire et la festoyade.

- Demandes de devis obtenus (deux) :

1 - Intervenant organisateur d'événement avec musiciens, troupes, fauconnerie, etc... sur 2 jours => 35 000€

2 - Animation équestre, tailleur de pierre, concert, enluminure, spectacle de feu, archerie, village des vieux métiers sur 2 jours => 35 000€

Afin d'intégrer les festivités de la Festa Major, les dates sont déplacées aux 16-17-18 et 19 août 2018.

3 - Tour de table :

- R. Magna : fouet catalan en micocoulier (sur 1 journée gratuitement) M. Olivera à Sorède.
- Association Bulle de Verre : stand et démonstration de vitrail à Arles sur Tech M. Poissier.
- Fabrication de pièces avec les « armoiries » du village avec le fer issu du bas fourneau (demander à Jean Leblanc si le fer est approprié).
- Création d'un four à pain.
- Ouverture au site de financement participatif : www.leetchi.fr.
- Création d'une page Facebook.
- Interroger les Serralonguais(es) sur l'idée de se costumer.
- Pour faciliter l'obtention de subvention, présenter un aspect pédagogique des festivités et des divers ateliers : département, région, Europe, Pays d'Art et d'Histoire.

Prochaines dates pour tous les Serralonguais(es) :

- Réunion préparation de la rifle le **samedi 16 janvier 2016 à 16 h.**

- Rifle le **samedi 30 janvier à 16h.**

- Réunion du Comité du Millénaire le **samedi 12 mars à 17h.**



Défibrillateur :

En équipant l'ensemble des communes du département de défibrillateurs, le Conseil Départemental répond à un enjeu majeur de santé publique au même titre que le dépistage du cancer. Tous ceux qui le souhaitent peuvent être formés aux gestes qui sauvent. Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), par convention avec le Conseil Départemental, fournit un moniteur national de premiers secours. Ainsi plus de 2000 personnes ont été formées sur l'ensemble des communes du département par l'Union départementale des sapeurs pompiers.

Pour la commune de Serralongue, les personnes formées en 2015 sont Gérard Piron, Claude Bosch, Danielle Piron, Audrey Prod'homme, Fleur Santoni et Armin Wachsmuth. Le défibrillateur se trouve maintenant devant la Mairie.

Vous trouverez sur :

<http://defibrillateurenfrance.humanis.com/home.php>

la localisation des défibrillateurs en France (également téléchargeable sur Smartphone)



Déjections canines :

Durant ce second semestre 2015, 2 **poubelles** pourvues de distributeurs de sacs destinés au ramassage des **déjections canines** sont disponibles : à l'angle des Rue Pierre Talrich et Rue Abdon Poggi, ainsi qu'en haut de la place du village.

Ces installations ont été mises en place suite aux remarques récurrentes d'administrés concernant les déjections canines trop présentes dans les rues et chemin du village.



Je ramasse les déjections de mon animal à l'aide des sacs mis à disposition gratuitement.

Je tiens mon chien en laisse, pour garantir sa sécurité et celle des autres usagers.

Pour des questions de **salubrité et l'hygiène**, nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir respecter ces consignes.



Syndicat d'Initiative :



Collectif des parents d'élèves :



Les parents d'élèves ont organisé leur rifa annuelle samedi 12 décembre à 16h. Très vite, la salle polyvalente était comble: plus de 90 personnes s'étaient donné rendez vous pour jouer et tenter de remporter les très beaux lots offerts par les serralonguais et par les commerçants du haut Vallespir jusqu'à Céret. Merci à M. le maire qui, comme à son habitude, a animé cet après midi convivial avec sa bonne humeur.

Une rifa spéciale a permis aux enfants de s'amuser et de gagner chacun un lot.

Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu les parents d'élèves très motivés cette année, pour organiser le voyage des enfants à Paris.

Les bénéfices de la journée viendront compléter les nombreux dons reçus pour ce voyage et notamment via la cagnotte internet

(<https://www.leetchi.com/c/projets-des-enfants-de-lecole-de-serralongue-5007301>)

Les enfants espèrent pouvoir partir à Paris en Mai 2016. Le projet est maintenu et la cagnotte toujours ouverte...

Merci à tous!

Marché de Noël

Notre 8^{ème} Marché de Noël confirme son développement, sa diversité et la qualité de l'accueil de Serralongue : il a été présenté, comme l'an passé et selon les souhaits des exposants, dans la cour de l'école.

Malgré les élections régionales et le Téléthon qui pouvaient retenir certains exposants près de leur « base », ils étaient vingt-trois à nous avoir fait le plaisir de venir et avoir parié sur le beau temps pour ce déplacement dans le Haut Vallespir.

Chacun de vous a pu découvrir des produits bio (fromages, soupes, miel, safran,...), des objets artisanaux (bijoux, tuiles peintes, céramiques,...), des jus de fruits, de la pâtisserie, des confitures, des patchworks, des articles en tissus catalan, etc...et la Brasserie de l'Ours avec ses bières artisanales.

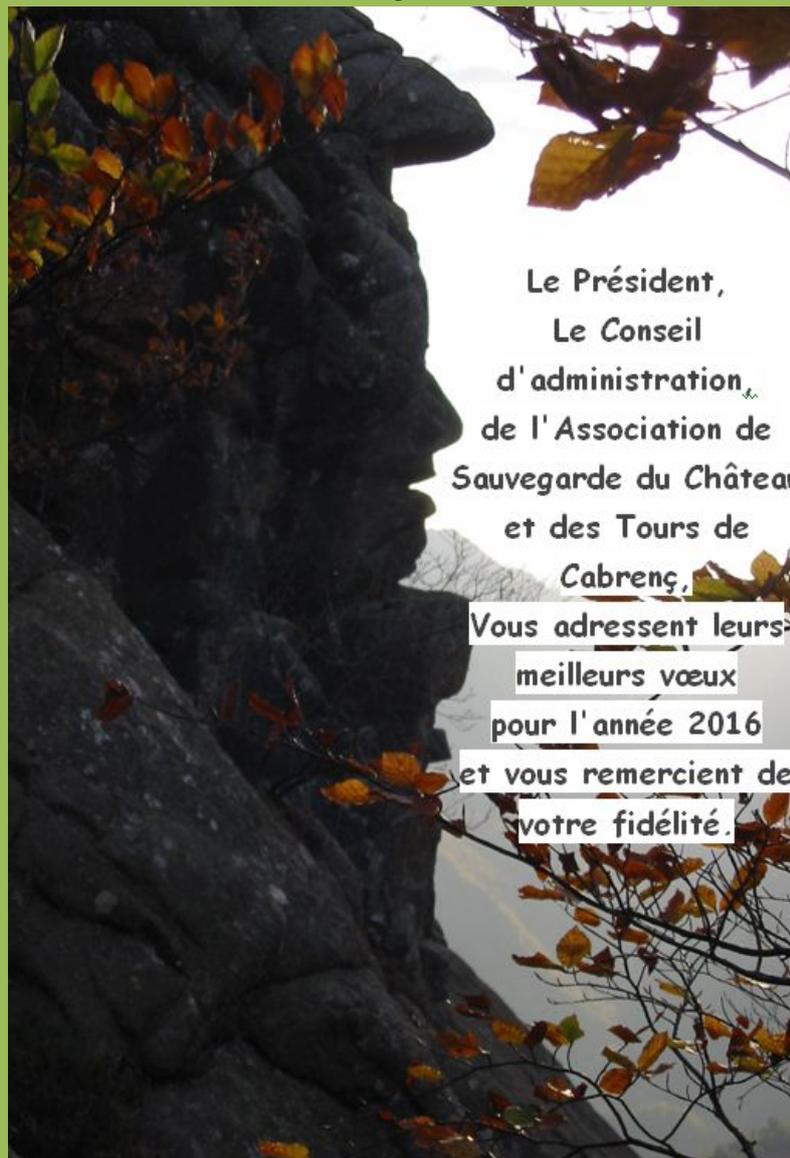
Le vin chaud, le chocolat et les crêpes ont réchauffé les visiteurs et les exposants.

A l'occasion de ce Marché de Noël, les enfants de l'école présentaient un stand pour financer leur projet de voyage à Paris en 2016.

Nous espérons un plus grand nombre de visiteurs l'an prochain.

D'ores et déjà, toute l'équipe du Syndicat d'Initiative vous donne rendez-vous le dimanche 4 décembre 2016 : inscrivez cette date dès aujourd'hui dans vos agendas.

Association de sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç :



Le Président,
Le Conseil
d'administration,
de l'Association de
Sauvegarde du Château
et des Tours de
Cabrenç,
Vous adressent leurs
meilleurs vœux
pour l'année 2016
et vous remercient de
votre fidélité.

L'association fête cette année ses trente ans d'existence.

En effet c'est en 1985 que Mr Jean MARQUES créait cette association loi 1901 et qu'elle apparaissait pour la première fois au journal officiel du 2 décembre 1985 sous le titre « *les amis des tours de cabrenç* ». Ce n'est que le 3 mars 1986, qu'elle devenait « *l'Association de Sauvegarde du Château et des Tours de Cabrenç* ».

Chaque adhérent se verra offrir une plaquette retraçant l'histoire des seigneurs de cabrenç et tous les travaux qui ont été effectués pour sauver et mettre en valeur ce magnifique site. En bonne place aussi les travaux de mise en sécurité de la courtine de la tour médiane. La photo de la page de garde a été offerte à Mr le Président par Mr Rémi Michelin, auteur avec Cyril TRICOT du magnifique livre: *Pays Catalan, Grandeur Nature*.

Au mois d'octobre, l'ASCTC, représentée par son Président, son vice-président, Mr Jacques MARQUES, et Mr patrimoine, Mr René MAGNA, participait à une première rencontre des associations de sauvegarde des tours à signaux de la côte Vermeille et du Haut Vallespir. Elle était organisée par Mr Stéphane DROUET, jeune Président de l'association Européenne : Salvem Querroig. Y per mult anys.

Comité des fêtes:

Le bilan de l'année 2014-2015 est positif : la Gambamoulade a tout de même généré une grosse recette avec une centaine de personnes de moins que les années précédentes, le bal des Suspens n'a pas été aussi rempli depuis des années, et la Sardinade a, pour la 3ème fois consécutive, été bénéficiaire, et globalement année après année les bénéfices sont stables. Les nouvelles animations (Goig dels ous et Cargolade) ont plu mais n'ont pas attiré le monde espéré. Beaucoup se sont accordés à dire que l'avantage de la Festa Major de Serralongue est sa diversité car elle rassemble toutes les générations et tous les genres. Cette année encore l'implication au sein du Comité et la fréquentation de la Festa Major est également en baisse, mais va de paire avec la désertification du village et de ses hameaux (comme cela fut constaté lors de la Rifle et du Llevant de taula - nouvelle formule qui a semblé plaire). On a vu cependant quelques nouveaux membres mais le nombre total est plutôt limité. Le choix est donc continuer dans cette même optique de renouvellement constant pour l'année 2015-2016: nous continuons à trouver de nouvelles animations, plutôt à stabiliser ces nouvelles animations afin de toucher le plus de monde possible.

Association de Chasse :

Intercommunalité chez nos chasseurs

Dernièrement, les chasseurs des équipes de battue au sanglier de Serralongue et Lamanère s'étaient regroupés pour une traque commune sur le secteur de la vallée du « Cortals ».

Au vu des nombreux participants, la zone de chasse a été élargie depuis « Puig Forcat » et « Cougoul », en limite du golf de Falgos, les « Monastins » et « Mourenas » jusqu'à « Serre Llobère » en limite de la frontière espagnole.

Le beau temps était également de la partie et après le café du matin, la signature du carnet de battue, les consignes de sécurité habituelles et la distribution des postes, chaque participant regagnait la zone de chasse. Il ne fallait pas attendre trop longtemps pour entendre les menées des chiens et les premiers coups de fusils.

Le bilan de la matinée a été de 17 sangliers abattus, preuve que l'organisation de ces battues communes est efficace pour diminuer les risques de dégâts aux prairies de nos éleveurs.

C'est également un moment convivial pour nos deux équipes qui se sont retrouvées à la maison de la chasse et de la pêche pour un apéritif prolongé de quelques toasts où chacun a pu raconter ses aventures matinales.

Félicitations à tous pour la parfaite organisation de cette journée.



Association des Sardanistes de Serralongue :



La soirée s'est terminée dans une ambiance chaleureuse, toutes nos félicitations à Fleur et son équipe pour l'excellente « zarzuela ».

Rendez-vous au printemps 2016, assemblée générale courant avril et début des cours en mai.

Le groupe sardaniste vous donne rendez-vous au printemps 2016

C'était le repas de fin de saison pour nos sardanistes ce samedi 19 septembre chez Fleur au café de la Poste.

Avant de passer à table, le beau temps de cette fin d'été a permis au groupe de mettre en application les bons conseils de Marie-Rose pour quelques sardanes dansées dans la rue pour le plaisir de tous.

Une pensée pour nos amis vacanciers qui sont repartis et pour ceux qui ont été dans l'impossibilité d'être présents pour ce dernier rendez-vous de l'année. Au cours du repas, c'était l'occasion pour notre présidente Marie-Rose Careras de féliciter l'ensemble des participants pour leur assiduité aux cours, pour les progrès réalisés, mais aussi pour rappeler tout le plaisir qu'elle avait à maintenir et animer cette danse catalane qui apporte une animation supplémentaire tout au long de l'été.

Association de pêche :

Les pêcheurs en assemblée générale

Samedi 21 novembre, dans la maison de la chasse et de la pêche, s'est tenue l'assemblée générale de l'AAPPMA « La Truite du Castell », sous la présidence de Jean-Pierre Juanole. Après le rapport moral du président, le compte rendu financier du trésorier, l'ordre du jour comportait notamment l'élection des membres du conseil d'administration pour la période 2016-2020 et la désignation éventuelle d'un candidat au conseil d'administration de la fédération départementale au mois de mars 2016. Après pointage des présents et vérification des possibilités de vote, un conseil de 7 membres a été élu avec la volonté d'intégrer des membres des trois communes Serralongue, Lamanère et St. Laurent de Cerdans gérées par l'AAPPMA « La Truite du Castell ». Ce conseil a procédé ensuite à l'élection du bureau ainsi composé :

Président : Jean-Pierre Juanole / Vice Président : Michel Claret / Trésorier : Robert Juanola

Secrétaire : Simon Guyaux ; Jean-Paul Capallera, vice Président et représentant de Lamanère depuis de nombreuses années n'a pas souhaité se représenter mais il reste toujours disponible pour l'association, nous l'en remercions. Pas de candidat local pour le conseil d'administration de la fédération. Le Président est délégué de droit à l'assemblée générale de la Fédération Départementale pour les élections du mois de mars (pour les AAPPMA de moins de 250 membres, le président est délégué d'office).

Les autres sujets abordés ont concerné les alevinages, la baisse des effectifs (81 cartes cette année pour l'AAPPMA), les efforts envers les jeunes, la garderie, le maintien des réserves avec des débit de cours d'eau aux variations de plus en plus sensibles, le concours jeunes fixé au dimanche 7 août 2016 sur le plan d'eau de Lamanère, les parcours touristiques, etc...

Le président remercie l'ensemble des participants pour leur confiance renouvelée au bureau sortant, les membres bénévoles qui répondent toujours présents au nettoyage des berges ainsi que ceux qui participent aux divers lâchers et alevinages et à la réussite du concours jeunes.



AGENDA (sous réserve de modifications) :

Samedi 26 décembre 2015 à 15h : Rifle du Comité des fêtes

Dimanche 10 janvier 2016 à 15h : Vœux de la municipalité

Samedi 30 janvier 2016 à 16h : Rifle du Millénaire

Samedi 23 avril 2016 à 10h: Goig dels Ous (omelette pascale)

Mercredi 13 juillet 2016 : Sardinade

Jeudi 4 août 2016 : Llevant de taula

Vendredi 12 août 2016 : soirée neige

Samedi 13 août 2016 : Orchestre Suspens'

Dimanche 14 août 2016 à 15h : sardanes, 19h : repas « escargots à la catalane »

Lundi 15 août 2016 : chants catalans

Vendredi 19 août 2016 : lancer d'espadrilles

Samedi 20 août 2016 : Gambamoulade

 Le Maire,
 Les Adjointes,
 Les Conseillers municipaux,
 Le Personnel communal,

De **Serralongue**

Vous souhaitent de

**BONNES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE**



Vœux de la municipalité :

Dimanche 10 janvier 2016

A 15h00

A la salle Polyvalente

